

Avis adopté

Séance plénière du 11 juillet 2023

Quelles solutions pour des mobilités durables et inclusives en zones peu denses

Déclaration du groupe CFTC

Alors que le secteur des transports est le plus émetteur de gaz à effet de serre, la CFTC estime judicieux et approprié le défi que la commission Territoires, Agriculture et Alimentation et le rapporteur ont décidé de relever : à savoir trouver une alternative durable et inclusive à la voiture pour se déplacer dans les zones peu denses afin de répondre aux actes du quotidien. Et, ce, dans un contexte de réchauffement climatique qui impose de revoir des comportements jusque-là quasiment considérés comme naturels.

En second lieu, la CFTC apprécie la méthode adoptée qui a consisté à mettre en œuvre un important dispositif de participation citoyenne, autour d'une plateforme en ligne, d'ateliers territoriaux et d'une journée délibérative, mais aussi à consulter les Cese.

Il en résulte des propositions réalistes et variées qui tiennent compte de la diversité des situations. Parmi elles, la CFTC soutient la préconisation 5 en faveur de la mise en place d'une transition juste pour les habitants des zones peu denses, notamment en conditionnant les restrictions d'accès aux zones à faibles émissions, la 13 qui incite à favoriser la mutualisation des différents modes de transports, et la 18 pour le renforcement de l'attractivité des métiers du transport en lien avec les territoires en encourageant le développement d'une démarche de labellisation sociale et environnementale.

La CFTC regrette l'absence d'une véritable politique d'aménagement du territoire et un urbanisme débridé et déréglementé dont on ne règle pas les causes.

C'est pourquoi elle soutient plus particulièrement la préconisation 16 qui aborde cette problématique en se prononçant en faveur de l'implantation de services de proximité afin de réduire la demande de déplacements dans ces zones.

La CFTC a voté en faveur de l'avis.